

## Déclaration de la FTM-CGT



# Quand les valises de l'UIMM servent d'alibi

Ce qui est convenu d'appeler « **L'affaire Gauthier-Sauvagnac** » prend désormais l'allure d'un feuilleton qui dévoile, au fil des jours, son objectif réel.

A partir des soupçons de détournements de sommes importantes en liquide, à l'encontre du Président de l'organisation des Patrons de la Métallurgie, nous sommes, à présent, confrontés à une attaque contre les syndicats, dont le financement serait en cause.

La ficelle est un peu grosse. **Notre organisation a dénoncé et condamné ces accusations en exigeant la transparence et en rappelant notre position constante pour des règles de négociations collectives, respectant la démocratie sociale.**

Il sera difficile de nous faire croire, qu'il s'agit là, d'un simple hasard, que ce soit le Journal Le Figaro, qui soit à l'initiative de cette information. Chacun conviendra qu'elle tombe à point nommé, alors que le gouvernement est confronté à des premiers mouvements sociaux conséquents.

Par la stratégie du Billard à Bande, la cible et les motivations de l'opération ne sont-elles pas de bâillonner les syndicats en les mettant sous pression, au travers d'une attaque qui veut entamer leur crédibilité.

**Nous ne sommes pas dupes, rien ne nous détournera de notre mission à faire s'exprimer les attentes sociales, avec toute la détermination nécessaire, jusqu'à ce qu'elles soient satisfaites.**

Nous n'avons pas de leçon à recevoir et surtout pas du patronat, dont l'opacité qui entoure cette affaire s'apparente à celle qui étouffe les gestions d'entreprises. On le voit avec **EADS et les stocks-options** dont la vente juteuse a prévalu sur les intérêts de l'entreprise. Le gouvernement serait mieux inspiré de donner les moyens à la justice pour poursuivre les vrais coupables au lieu d'envisager de dépénaliser le droit des affaires.

Il faut souhaiter que la même volonté de vérité et d'information inspire toutes les voix de l'information, afin que toute la lumière soit faite sur le **dossier Moulinex** qui s'embourbe dans des méandres judiciaires, alors que la responsabilité des dirigeants est avérée dans la faillite du groupe et dont les salariés ont payé la facture.

**Face à une telle offensive, la Ftm-Cgt propose de moderniser les relations sociales dans les entreprises et de refonder le dialogue social.**

**Pour cela, nous proposons :**

- Que tous les deux ans, dans toutes les entreprises de la métallurgie se déroulent, le même jour, **des élections professionnelles pour déterminer la place de chaque organisation syndicale en fonction du pourcentage qu'elle recueille,**
- Qu'au tout début d'année, se déroule une **concertation entre le patronat et les organisations syndicales** afin d'examiner les sujets qui seront mis à l'ordre du jour des négociations, au niveau de la branche comme des entreprises,
- Que soit **réaffirmée la hiérarchie des normes qui prévoit que l'accord de branche doit améliorer la Loi ou l'accord interprofessionnel** et que celui qui sera négocié, au sein de l'entreprise, améliore l'accord de branche,
- Qu'un **accord ne puisse être mis en œuvre que s'il est signé par un ou plusieurs syndicats représentant une majorité de salariés de la branche ou de l'entreprise aux élections professionnelles,**
- Enfin, que les **organisations syndicales** qui le souhaitent et c'est le cas de la notre, **puissent consulter l'ensemble des salariés avant de donner un avis sur un accord ou tout au long du processus de négociation.** De même, les représentants des salariés devraient pouvoir rendre compte de leur mandat aux salariés sans qu'il puisse y avoir de domaine réservé ou d'exclusivité.

**Pour que la démocratie puisse réellement fonctionner, elle a besoin de moyens :**

- Nous demandons que **chaque salarié, qui le souhaite, puisse s'investir dans le syndicat de son choix,**
- Que des **moyens et des droits nouveaux soient donnés aux organisations syndicales** pour qu'elles soient présentes dans toutes les commissions, les chambres territoriales et nationales et que leurs représentants disposent des moyens modernes de communication, de travail, de déplacement pour œuvrer au sein des entreprises, de la branche, tant au niveau national que de l'Europe ou dans le monde.

Enfin, nous réaffirmons **la primauté des adhérents et leurs droits à pouvoir se rencontrer,** à siéger au congrès afin d'apporter des réponses modernes aux besoins de la société et des personnes qui la compose.

Montreuil, le 10 octobre 2007

---

## Bulletin de contact et de syndicalisation



Je souhaite prendre contact avec le syndicat CGT

Je demande mon adhésion à la CGT

Nom : .....

Prénom .....

Adresse

.....

e-mail .....

Tel .....

A remettre à un syndiqué CGT de votre entreprise ou à renvoyer à la FTM-CGT – Vie Syndicale – 263, rue de Paris – 93514 Montreuil Cedex